



Nouakchott, Mauritanie  
2 juin 2025

## Communiqué de presse

---

### **Accès à la justice en Mauritanie : Entre confiance modérée et faible existence des services juridiques**

Selon les résultats de la plus récente enquête d'Afrobarometer en Mauritanie, la majorité des citoyens expriment une certaine confiance dans leur capacité à accéder à la justice, bien que l'existence des services d'aide juridique demeure limitée.

Environ six citoyens sur 10 estiment qu'il est probable qu'ils puissent trouver des services d'aide juridique et qu'ils aient les moyens d'obtenir les conseils ou l'assistance nécessaires.

Toutefois, seulement une minorité des Mauritaniens disent connaître l'existence de services d'aide juridique dans leur communauté, révélant un déficit important d'information ou de disponibilité de ces services.

Lorsqu'ils sont confrontés à un problème juridique, très peu de citoyens disent qu'ils s'adresseraient à un tribunal local, tandis que la majorité des répondants préfèrent se tourner vers la police.

Malgré cette faible utilisation des voies judiciaires formelles, six répondants sur 10 se disent confiants que les citoyens peuvent obtenir justice devant les tribunaux si nécessaire, même si beaucoup déclarent ne pas avoir confiance.

De manière similaire, environ six répondants sur 10 jugent qu'il est probable qu'une affaire soit résolue de manière équitable et dans un délai raisonnable devant les tribunaux.

Enfin, les perceptions d'inégalité devant la justice sont marquées. Près de la moitié des citoyens estiment que les peines infligées aux puissants sont trop indulgentes.

Ces résultats montrent que, bien qu'une majorité de Mauritaniens gardent espoir en l'équité du système judiciaire, des efforts restent à faire pour renforcer l'accès à l'information, améliorer l'accessibilité aux services juridiques et garantir une justice perçue comme équitable pour tous.

### **Enquêtes d'Afrobarometer**

Afrobarometer est un réseau panafricain et non-partisan de recherche par sondage qui produit des données fiables sur les expériences et appréciations des Africains relatives à la démocratie, à la gouvernance et à la qualité de vie. Neuf rounds d'enquêtes ont été réalisés dans un maximum de 42 pays depuis 1999. Les enquêtes du Round 10 ont été lancées en janvier 2024. Afrobarometer réalise des entretiens face-à-face dans la langue du répondant avec des échantillons représentatifs à l'échelle nationale.

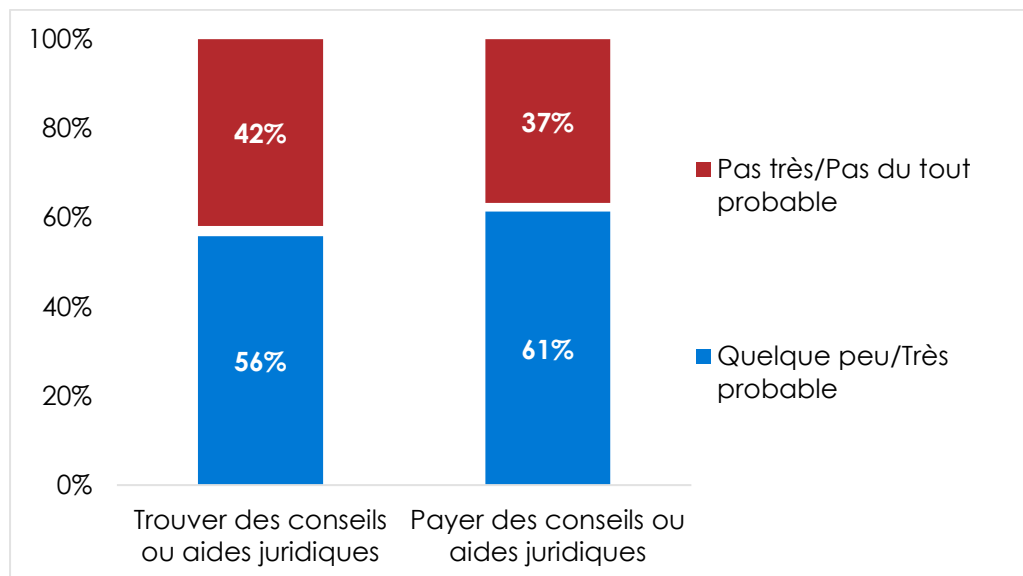
L'équipe d'Afrobarometer en Mauritanie, conduite par SISTA Consult, s'est entretenue avec 1.200 adultes mauritaniens en décembre 2024 et janvier 2025. Un échantillon de cette taille donne des résultats avec une marge d'erreur de +/-3 points de pourcentage à un niveau de confiance de 95%. Une enquête a été précédemment réalisée en Mauritanie en 2022.

## Résultats clés

- Environ six sur 10 citoyens mauritaniens estiment qu'il est probable qu'ils trouvent des services d'aide juridique (56%) et qu'ils aient les moyens d'obtenir les conseils ou l'aide juridique dont ils ont besoin (61%) (Figure 1).
  - Seulement près de trois Mauritaniens sur 10 (28%) disent connaître l'existence de services d'aide juridique dans leur communauté (Figure 2).
- Seulement 6% des citoyens disent qu'ils utiliseraient un tribunal local pour résoudre un problème juridique. Près des deux tiers (64%) préfèrent se tourner vers la police, et le reste disent se tourner vers d'autres parties, comme les chefs/tribunaux traditionnels (7%), les membres de la famille (5%) ou un service d'aide juridique (5%) (Figure 3).
- La majorité (59%) des répondants se disent « plutôt confiants » (45%) ou « très confiants » (14%) que les citoyens peuvent obtenir justice devant les tribunaux en cas de besoin, tandis que 39% ne se disent pas confiants (Figure 4).
- Environ six répondants sur 10 disent qu'il est probable qu'une affaire soit résolue de manière équitable (58%) et dans un délai raisonnable (57%) devant les tribunaux (Figure 5).
- Les Mauritaniens sont plus de deux fois plus susceptibles de voir les peines infligées aux puissants comme trop indulgentes (45%) que les peines infligées aux personnes ordinaires (21%) (Figure 6).

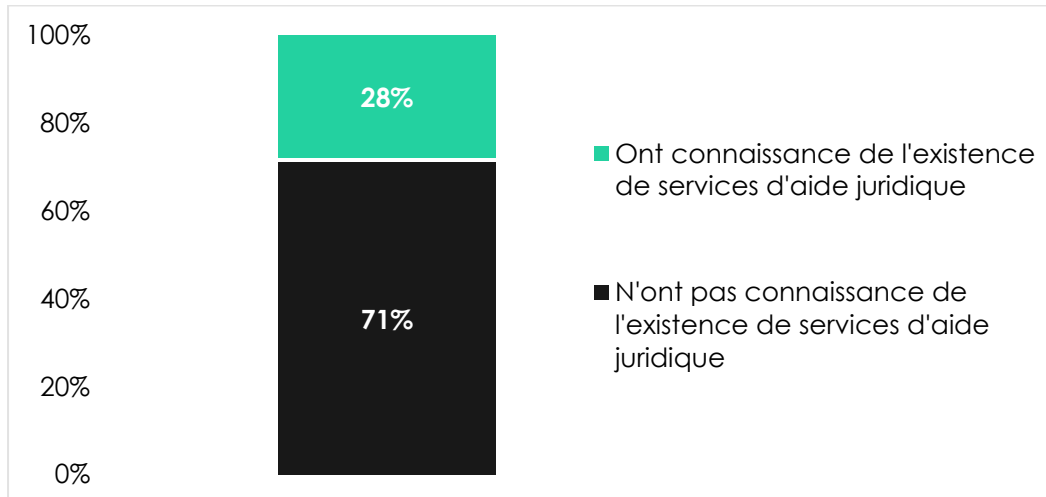
## Figures

**Figure 1 : Probabilité de trouver et de payer une aide juridique | Mauritanie | 2025**



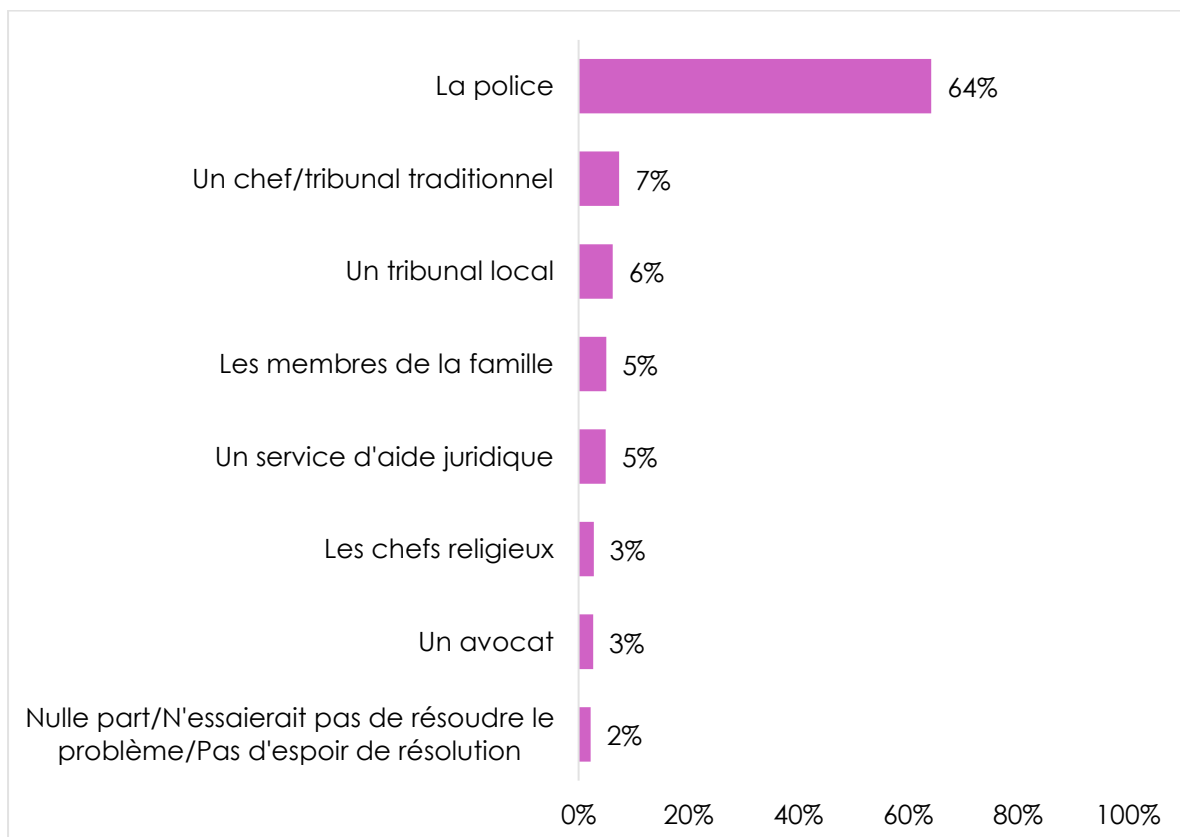
**Questions posées aux répondants :** Si vous aviez un problème juridique, par exemple une plainte sérieuse contre une entreprise ou un membre de votre communauté, quelle est, selon vous, la probabilité que : Vous pourriez trouver auprès d'avocats ou des services d'aide juridique les conseils dont vous avez besoin pour aborder ou résoudre le problème ? Vous auriez les moyens d'obtenir les conseils ou l'aide juridique dont vous avez besoin ?

**Figure 2 : Connaissance de l'existence de services d'aide juridique | Mauritanie | 2025**



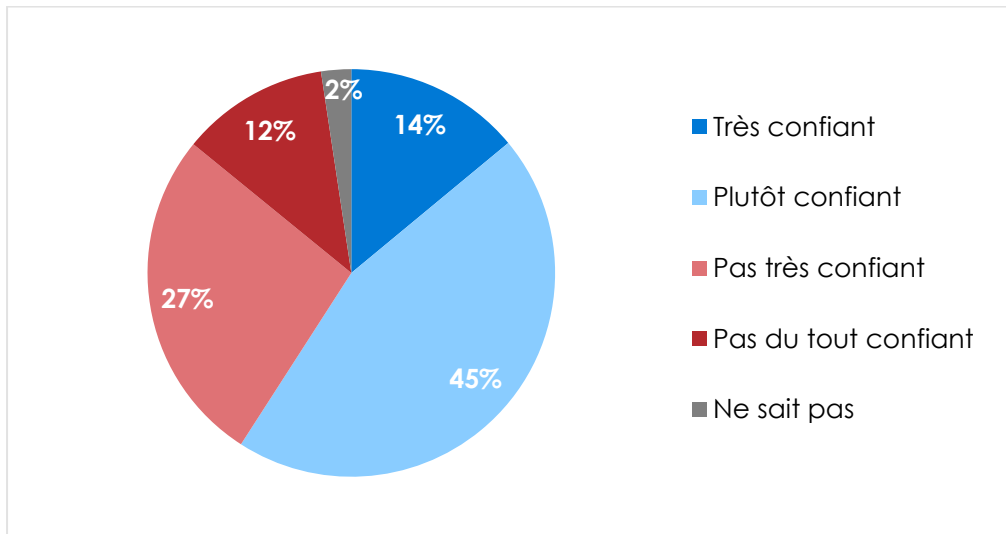
**Question posée aux répondants :** Connaissiez-vous les services d'aide juridique mis à votre disposition et à celle d'autres personnes de votre communauté ?

**Figure 3 : Source préférée pour résoudre un problème juridique | Mauritanie | 2025**



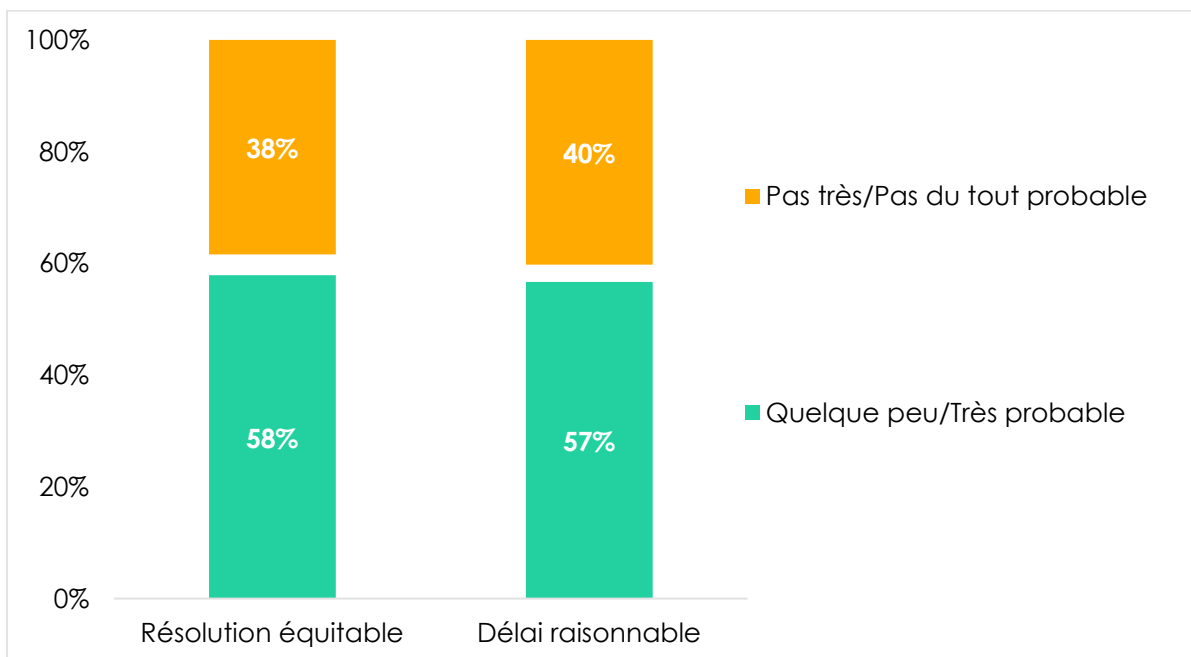
**Question posée aux répondants :** A qui ou à quelle institution vous adresseriez-vous en premier pour résoudre un problème juridique important ?

**Figure 4 : Confiance dans l'obtention de la justice | Mauritanie | 2025**



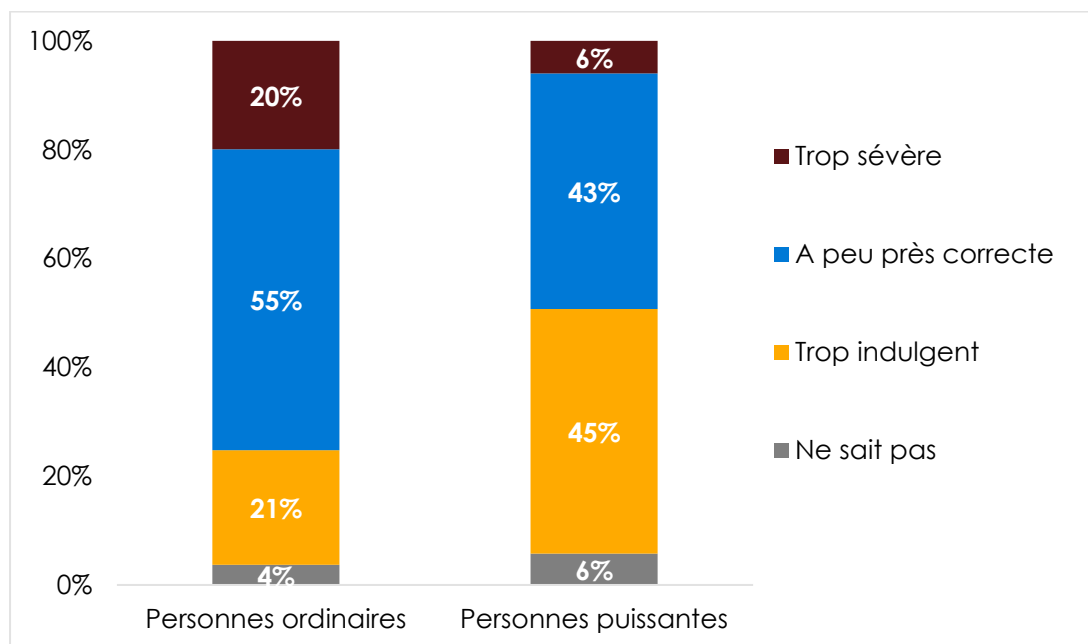
**Question posée aux répondants :** D'une manière générale, dans quelle mesure êtes-vous convaincu que les citoyens ordinaires qui sont lésés peuvent obtenir justice devant les tribunaux ?

**Figure 5 : Probabilité de résolution équitable et rapide d'un différend | Mauritanie | 2025**



**Questions posées aux répondants :** Si vous deviez porter une affaire devant un tribunal, quelle est, selon vous, la probabilité que : L'affaire pourrait être résolue dans un délai raisonnable ? Vous pourriez obtenir une solution équitable devant les tribunaux ?

**Figure 6 : Sévérité des peines pour les délits | Mauritanie | 2025**



**Questions posées aux répondants :**

*En général, lorsque des personnes ordinaires sont condamnées pour des délits dans ce pays, pensez-vous que les peines qui leur sont infligées, telles que les amendes ou les peines d'emprisonnement ou de prison, sont trop sévères, trop indulgentes, ou généralement à peu près correctes, ou n'en avez-vous pas entendu assez pour vous prononcer ?*

*En général, lorsque des dirigeants politiques, des fonctionnaires ou d'autres personnes puissantes sont reconnus coupables de crimes dans ce pays, pensez-vous que les peines qui leur sont infligées, telles que les amendes ou les peines d'emprisonnement ou de prison, sont trop sévères, trop indulgentes, ou généralement à peu près correctes, ou n'en avez-vous pas entendu assez pour vous prononcer ?*

**Pour plus d'informations, veuillez contacter :**

SISTA Consult  
 Téléphone : +222 36357487  
 Email : sista@sistaconsult.com

Veuillez consulter :  
[www.sista.org](http://www.sista.org)  
[www.afrobarometer.org](http://www.afrobarometer.org)

Suivez nos résultats à #VoicesAfrica.

